

Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 28 (1982)

Heft: 8-9

Vorwort: Prière pour le Premier Août

Autor: Pury, R. de

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

**Message du Président
de la Confédération
aux Suisses de l'étranger
(à l'occasion du 1^{er} août 1982)**

Le premier août est, pour nous Suisses, fête nationale. Nous célébrons cette journée en toute simplicité, sans faste ni ostentation. Nombre d'entre vous ont vécu nos festivités traditionnelles et gardent le souvenir de cortèges d'enfants portant flambeaux et lanternes et allant, dans la nuit, vers des lieux où sont allumés de grands feux. Ils se souviennent aussi en quels termes notre hymne national chante notre volonté de liberté et d'indépendance.

Avec cette image pour toile de fond, je vous apporte les salutations cordiales du Conseil fédéral et de la population suisse. Nous voulons nous sentir, en ce jour, encore plus étroitement unis à vous — par delà les frontières et les mers — et nous réjouir de ce que notre petite patrie — avec ses Alpes, ses lacs et ses vallées — soit restée chère à vos coeurs.

Actuellement, la situation générale est bonne en Suisse et nous en sommes heureux. Lorsque nous voyons les difficultés auxquelles sont confrontés d'autre pays, nous ne pouvons que nous féliciter du sort qui est le nôtre. En effet, de bien des endroits du monde nous parviennent des nouvelles de troubles politiques et sociaux, de chômage, de misère humaine et de désespoir. Cela doit nous inciter plus que jamais à faire tout notre possible pour contribuer à remédier à ces problèmes.

Il ne faut cependant pas croire que tout va pour le mieux chez nous. Chacun sait que la Suisse est pauvre en ressources naturelles. Cette donnée a guidé notre évolution industrielle dans une direction bien précise : nous importons des matières premières et des produits semi-finis et nous les transformons, grâce à un personnel qualifié, en marchandises de haute valeur que nous exportons en grande partie. Ce double mouvement nous lie étroitement avec les pays étrangers : nous sommes soumis — pour le meilleur et le pire, pourrait-on dire — au devenir de l'économie mondiale. Cette dépendance n'est pas un vain mot ! Elle nous force à nous ouvrir au monde et à travailler — à tous les niveaux — avec tous les organismes œuvrant au rapprochement des peuples.

Chers compatriotes ! Il y a quelques mois, les autorités suisses ont décidé de porter devant le peuple la question de l'adhésion de notre pays à l'ONU. Les avis sont partagés sur ce point : des partisans décidés le disputent à des adversaires résolus. La neutralité suisse est au cœur du débat politique. Il n'est bien sûr pas question d'abandonner notre neutralité permanente et armée. Le Conseil fédéral est persuadé que le maintien de ce principe n'exclut pas notre adhésion à l'ONU. Etre neutres ne signifie nullement, pour nous, se tenir à l'écart ou afficher du désintérêt. Cela veut dire "non-ingérence" dans les conflits

guerriers. Cete attitude laisse les portes largement ouvertes pour une collaboration internationale visant à éliminer les dissensions, pour une aide en cas de catastrophes et, tout spécialement, pour une poursuite de notre politique de bons offices. Sur ce dernier point, l'histoire montre l'importance que peut revêtir un pays, quelles que soient les dimensions de son territoire.

Chères concitoyennes et chers concitoyens : votre patrie présente de multiples aspects : on y parle plusieurs langues et diverses cultures s'y rencontrent. Il n'est, quelquefois, pas facile d'établir le dénominateur commun. Nous réussissons cependant toujours à trouver des solutions satisfaisantes, nous qui sommes maîtres dans l'art du compromis équilibré. Peut-être que, si nos procédés pouvaient être transposés dans la vie internationale, un pas serait fait vers la solution pacifique de nombreux conflits.

Chers compatriotes :

La position de la Suisse dans le concert des nations a besoin d'être constamment expliquée. Nous vous demandons de contribuer à son illustration. Le Conseil fédéral et le peuple vous remercient de votre concours et formant les vœux les meilleurs pour chacun de vous.

Fritz Honegger

* * * * *
*** Prière pour le Premier Août ***
* Seigneur, je te rends grâce pour *
* mon pays de ce qu'il ne soit pas *
* fondé sur la conquête, ni sur la vio- *
* lence, ni sur l'argent, mais sur un *
* pacte d'entraide conclu en ton *
* nom, sur le service rendu les uns *
* aux autres et non sur l'asservisse- *
* ment des uns par les autres. Sei- *
* gneur, tu peux seul maintenir une *
* chose si délicate et si merveilleuse *
* et faire qu'elle ne s'atrophie pas. *
* Seigneur, garde la Suisse de toute *
* hypocrisie et d'être satisfaite d'elle- *
* même. Que sa main gauche ne *
* sache pas ce que fait sa main droite *
* quand elle donne aux malheureux *
* ce dont elle est comblée. Qu'elle ne *
* cesse pas de se rendre compte *
* qu'elle doit tout à ta grâce. Qu'elle *
* te loue humblement et joyeuse- *
* ment.
* Seigneur, garde-la de l'horreur de la *
* guerre ! Qu'elle n'ait pas besoin *
* d'une telle épreuve. Garde-lui des *
* magistrats intègres qui exercent la *
* justice en ton nom et qui ne fassent *
* flétrir le droit pour rien au monde. *
* Qu'elle demeure accueillante à tous *
* ceux qui sont traqués injustement. *
* Que tout homme honnête y soit *
* libre. Qu'ainsi elle n'oublie jamais le *
* prix de la justice, de la miséricorde *
* et de la liberté. Amen. R. de Pury *

**Message
de l'ambassadeur de Suisse en France,**

**FÊTE NATIONALE SUISSE
Rueil Malmaison, le 20 juin 1982 .**

La fête nationale est l'occasion traditionnelle de nous pencher sur le passé. Mais cette démarche rituelle, parfaitement honorable et au demeurant très salubre, ne saurait suffire. Notre réflexion doit aussi impérieusement se porter sur notre identité actuelle. Et aussi, et surtout, sur la place que nous réserve un avenir dont la seule certitude que nous en ayons est qu'il s'annonce difficile et incertain.

Depuis près d'un siècle, notre pays vit dans un monde soumis au régime de la **paix armée**. Les menaces qui planent aujourd'hui encore autour de nous ne sont donc pas nouvelles. Mais elles sont de nature différente. Pendant longtemps, elles avaient revêtu une forme extérieure, précise, presque exclusivement militaire, classique pourrait-on dire. Il fallait alors veiller avant tout aux frontières. Pendant le même temps, nous conservions la certitude que les institutions, les structures de la société, nos finalités, les mœurs en un mot demeuraient intangibles. Comme si une guerre à nos frontières, l'espace de chaque génération, était là pour nous rappeler la dure réalité même de la vie internationale. Avec le recul du temps, on en vient même à se demander si le retour régulier des conflits internationaux ne contribuait pas à exorciser les pulsions homicides qui hantent notre âme depuis que l'humanité existe, et qui même l'auraient, dit-on, précédée, pour ne pas dire suscitée. Nous le savons en effet aujourd'hui : l'homme est né tueur et c'est la société qui, vaille que vaille, a mission de l'élever au-dessus de ses instincts meurtriers et de lui enseigner ce qui leur était le plus radicalement étranger, à savoir l'amour du prochain.

J'ai paru m'éloigner de mon sujet, je veux dire les menaces qui planent sur nous, nos institutions, notre pays. Elles ont en effet pris un nouveau visage. Elles sont devenues multiformes et insidieuses, généralisées et intérieures. Des fronts s'ouvrent dans toutes les directions.

Essayons d'y voir plus clair.

Deux guerres mondiales avaient laissé en apparence debout les structures politiques des Etats. Il existait en outre une distinction assez nette entre l'état de guerre et l'état de paix. Les civils, qui furent hélas les victimes innocentes de bien des combats, n'étaient pas, en dehors de ceux-ci, visés et atteints en tant que tels. En un mot, les belligérants s'affrontaient dans des guerres délimitées ; ils ne cherchaient pas entre-temps à se déstabiliser, pour employer ce délicat euphémisme.